Nous avons en l'honneur de célébrer 3 maríages cet été:

Sabine COMBES Et Michel ALEXIS Le 25 juillet 2015

Carine DELAVESNE Et Laurence DELIGNIE Le 8 août 2015

Aude FABRE Et Mathieu ARNAUD Le 8 août 2015

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de :

RUBIO Catherine Née le 20/04/1929 en Espagne Décédée le 19/07/2015 à Montredon

ARCENS épouse CAZENAVE Marie-Thérèse « Suzanne » Née le 24/05/1929 à Antugnac Décédée le 07/09/2015 à Antugnac

ANTUGNAC

Le Conseil Municipal vous présente son Bulletin Municipal trimestriel

Été 2015

Vous trouverez ci-après la liste des événements qui se sont produits au sein de votre village au cours des mois de juillet à septembre 2015.



POINTS DIVERS:

* La rénovation de l'école a eu lieu durant les vacances d'été. Le sol, les peintures des murs et plafond ont été réalisés par l'entreprise Gimenez d'Espéraza et l'électricité par l'entreprise Perez Charles. Les convecteurs électriques ont également été changé, ils sont désormais « nouvelle génération » à économie d'énergie. Des meubles ont été customisés par les conseillers municipaux.





Conseil Municipal du 2 septembre 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

L'ordre du jour du Conseil Municipal:

- ✓ Délibération pour Décision Modificative du Budget
- ✓ Délibération pour Libéralités reçues de divers habitants
- ✓ Délibération pour Demande de subvention pour travaux de création d'une STEP à Croux
- ✓ Point sur les travaux de rénovation de l'école
- ✓ Questions diverses Affaires communales

1) Délibérations:

- * Délibération pour Décision Modificative du Budget. Adopté à l'unanimité des membres présents
- * Délibérations pour libéralités reçues => encaissement de deux chèques de 100 € suite à la location du foyer communal. Adopté à l'unanimité des membres présents
- * Délibérations pour demande de subventions pour la création d'une STEP à Croux. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- 2) École : Les travaux de rénovation de l'école ont été terminés à temps. Le revêtement de sol initialement prévu s'est révélé défaillant et a été remplacé par un revêtement de qualité nettement supérieure sans surcoût pour la commune. Il a également été procédé à la remise aux normes de l'installation électrique et les prises nécessaires pour brancher les 5 ordinateurs portables récupérés par l'institutrice. Le résultat donne entière satisfaction.
- 3) Des travaux de réfection de la voirie (réparation des nids de poule) et de curage des fossés vont être entrepris incessamment par les employés communaux.

Affaires communales :

- Le jour de ramassage des encombrants va être changé et déplacé au dernier vendredi de chaque mois. Suite à des problèmes d'incivilité la municipalité rappelle qu'il ne faut pas déposer les encombrants n'importe quand. Les employés ne ramasseront plus les encombrants en dehors des jours programmés.
- L'organisation d'une journée citoyenne est en projet. Une communication sera faite par la Mairie au moment opportun

Conseil Municipal du 16 juillet 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

L'ordre du jour du Conseil Municipal:

- ✓ Délibération pour mise en place d'indemnités d'astreintes et de permanences
- ✓ Délibération pour choix des entreprises (Travaux de rénovation de l'école)
- ✓ Délibération pour libéralités reçues
- ✓ Point sur l'avancement du PLU
- ✓ Stationnement parking de la Mairie
- ✓ Questions diverses Affaires communales

1) Délibérations :

- * Délibérations pour mise en place d'astreintes et/ou permanences pour le personnel technique. L'objectif est de faire face à des cas d'urgence (fuites d'eau, évacuations bouchées...) tout en respectant la règlementation relative au personnel. Adopté à l'unanimité des membres présents
- * Délibération pour le choix des entreprises qui vont procéder à la rénovation de l'école. Les entreprises choisies sont JIMENEZ DECOR pour les travaux de peinture, isolation et de revêtement de sol et l'entreprise PEREZ pour les travaux de mise aux normes électriques. Le montant global des travaux s'élève à 11 591.90 € HT subventionnés à hauteur de 7 393.58 € HT. Adopté à l'unanimité des membres présents
- * Délibérations pour libéralités reçues => encaissement d'un chèque de 100 € suite à la location du foyer communal. Adopté à l'unanimité des membres présents
- 2) PLU: Un terrain à lotir est en projet dans le cadre du PLU. Les 4 propriétaires des parcelles concernées ont été contactées en vue de leur présenter le projet en détail et en vue d'obtenir leur accord de principe. Le principal intéressé n'a pas pu venir et il sera recontacté rapidement.
 - 3) Stationnement parking de la Mairie :

Mme le Maire propose de réserver 2 places de ce parking pour les usagers de la Mairie. En effet elle a constaté que lors des permanences il était quasiment impossible de se garer à proximité de la mairie. Certaines personnes préfèrent renoncer à leur démarche et sont obligées de revenir. Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité des membres présents.

Affaires communales : Un projet de modification de la circulation est à l'étude (sens unique rue du Lavoir et cote du Treil). La DDTM va être consultée afin de nous conseiller sur la réglementation.

- * La Crèche Les Loupiots a recruté une nouvelle directrice : Mlle COMTE Priscilla. Bienvenue à elle dans la structure et dans notre village. Le projet est en bonne progression pour la construction d'une nouvelle crèche
- * Il a été déposé une demande de subvention pour la création d'une Station d'Épuration implantée de roseaux pour le Hameau de Croux ainsi qu'une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée pour les personnes à mobilités réduites.
- * Comme annoncé dans le précédent bulletin, vous recevrez en début de mois d'octobre la facture intermédiaire pour le paiement de l'eau pour l'année 2015-2016.
- * Vous trouverez en sus de ce bulletin, un courrier avec bulletin-réponse concernant la mise en place d'une journée de citoyenneté au sein de notre commune. Nous comptons sur vous ! Également joint, une enquête de l'Office de Tourisme de Couiza. Ces retours sont à déposer en Mairie ou par mail à mairiedantugnac@orange.fr.
- * Les 19 et 20 septembre ont eu lieu les journées patrimoines organisées par la Communauté de Communes du Pays de Couiza. Nous avons eu l'honneur de voir y figurer le Fort de Croux et son Église Ste Croix où il était possible de profiter de visites libres et de conférences.
- * Le 3 octobre prochain aura lieu un vide grenier à Luc Sur Aude organisé par les écoles du RPI Luc sur Aude, Antugnac et Montazels. Celui-ci débutera dès 7h pour l'installation, suivi à 10h par un concours de pétanque sauvage en doublette (8€ par équipe). Nous espérons vous voir nombreux !
- * Le Conseil Départemental, en collaboration avec le CLIC de la Moyenne et Haute Vallée de l'Aude, organise un atelier : « les seniors au volant » le lundi 5 octobre à 14h30 à la salle du foyer de l'âge Vermeil à Couiza. Entrée gratuite et ouverte à tous.
- * En février 2016 aura lieu le recensement sur la commune. Un agent recenseur passera dans les habitations. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

NOTE D'INFORMATIONS

* Les encombrants seront dorénavant ramassées le dernier vendredi du mois. Veuillez ne pas entreposer vos déchets sur la voirie avant le jour concerné car il y aura des sanctions.

* <u>CHASSE 2015-2016</u>: Ouverture générale le 13/09/2015 et clôture générale le 31/01/2016. Toutes les informations, sorties de la Préfecture de l'Aude, sont affichées en mairie

* Nous vous rappelons que l'eau est gérée en régie par la commune et nous vous remercions de bien vouloir nous informer au plus tôt des fuites éventuelles en appelant la mairie ou le 06 12 98 31 00.

INFORMATION

Horaires habituels de permanence de la Mairie jusqu'à juin 2016 :

Mardi, Mercredi et Vendredi de 17h30 à 19h30

NAISSANCE

Bienvenue à Biatriz TEIXEIRA PATRICIO née le 22 septembre. Félicitations aux parents et aux grandes sœurs!

SYNTHESE

DES CONSEILS

MUNICIPAUX



Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09 e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr